



## L'IUT enfumé

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 8 février 2007

---

Je suis élève à l'IUT Informatique de Toulouse Rangueil, I.U.T. A Paul Sabatier 133B avenue de Rangueil BP 67701 31077 TOULOUSE CEDEX 4

Les fumeurs peuvent continuer de fumer à volonté dans la cafétéria située au 1er étage à coté des salles de cours et du centre documentaire. Avant le 1er février 2007, depuis des années les représentants des élèves dénoncent les fumeurs aux professeurs lors des commissions étudiantes, mais le chef de département dit qu'il ne peut pas faire la police donc il ne fait rien, il dit qu'il y a un panneau interdisant de fumer et il s'en contente. Depuis le 1er février 2007, les choses n'ont en aucun cas changé, il n'y a eu aucune mise en garde de la part de l'établissement. Les non-fumeurs continuent d'éviter la cafétéria et ceux qui ont cours dans les salles à côté et en face de la cafétéria profitent de la fumée pendant leurs cours. Le bâtiment est partagé entre le département Informatique et le département GEA, donc la cafétéria est destiné aux élèves de ces établissements, ce qui arrange bien les enseignant qui peuvent se renvoyer la balle et dire que même s'ils s'occupaient de leur département, il y aurait toujours des fumeurs de l'autre.

Je souhaite garder l'anonymat afin de ne pas avoir de problèmes avec mon établissement.

Mais que faire ? Pourriez-vous faire pression sur les chefs de département afin qu'ils fassent appliquer la loi ?

Merci

### Réponse :

- Votre anonymat pourra être respecté, mais l'association ne peut, et ne souhaite pas se substituer totalement aux plaignants auxquels elle demande une participation active dans ses démarches.
- Vous pouvez déposer une plainte devant le [procureur de la République](#)
- Vous pouvez également demander à notre service de **mise en demeure** d'effectuer les démarches de mise en conformité, mais il vous faudra détailler les infractions et donner l'identité et les coordonnées du responsable de votre établissement et de son supérieur hiérarchique car.